

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 août 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 7 août 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1698 (2006) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo, au paragraphe 3 de laquelle le Conseil me priait de prendre les mesures administratives nécessaires en vue de proroger le mandat du Groupe d'experts pour une période expirant le 31 juillet 2007, en m'appuyant, en tant que de besoin, sur l'expertise des membres du Groupe d'experts rétabli conformément à la résolution 1654 (2006).

En conséquence, je tiens à vous informer que, tenant compte des dispositions énoncées dans la résolution 1698 (2006), j'ai reconduit dans leurs fonctions les quatre experts suivants pour une période initiale expirant le 31 décembre 2006 :

1. M. Ibra Déguène Ka (Sénégal), Président
2. M. Enrico Carish (Suisse), spécialiste des questions financières
3. M. Abdoulaye Cissoko (Mali), spécialiste de la navigation aérienne
4. M. Jean-Luc Gallet (France), spécialiste des questions douanières et du contrôle des frontières

M. Ka continuera de présider le Groupe d'experts. Le nom d'une cinquième personne, spécialiste du trafic d'armes, sera proposé sous peu.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

